



Assemblée générale ordinaire

25 mars 2025

Assemblée Générale Ordinaire Talents du numérique, présidée par Nicolas Glady

ORDRE DU JOUR

Rapport moral de l'association

Présentation des travaux des Commissions et de l'Observatoire

Rapport financier 2024 et Budget 2025, par les Trésoriers

Approbation du rapport moral 2024, des comptes 2024 et du budget pour l'année 2025 par les membres

Nominations des Administrateurs du collège entreprises

Election des Administrateurs du collège établissements

Conclusion du Président

AGO – Rapport moral



IMT Mines Albi
École Mines-Télécom



**CENTRALE
LYON**

NEOMA
BUSINESS SCHOOL
REIMS • ROUEN • PARIS

**em
lyon
business
school**



EMLV
BUSINESS SCHOOL
DE VINCI PARIS

BILAN des actions « NSI »

Melissa Cottin – Directrice de projet actions NSI



PROMOTION DE LA SPÉCIALITÉ NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES

BILAN 2024



LE CONTEXTE

En 2022, un collectif d'entités représentatives des mondes académique, associatif et économique se sont regroupées pour renforcer l'attractivité des parcours de formation et des métiers relevant du numérique et de l'informatique.

Deux actions ont ainsi été lancées **sous l'impulsion de l'association Talents du numérique** :

1 . **Les Trophées NSI** : un concours qui valorise les projets informatiques réalisés par les élèves de première et de terminale qui suivent l'enseignement de spécialité numérique et sciences informatiques (NSI) au lycée.

2. **La Semaine du numérique et des sciences informatiques** : un rendez-vous national pour faire découvrir la diversité des formations et des métiers du numérique et de l'informatique et susciter des vocations auprès des jeunes.



Atlas

Cigref
RÉUSSIR
LE NUMÉRIQUE



cdefi
Conférence des Directeurs
des Écoles Françaises
d'Ingénieurs



FEMMES
NUMÉRIQUE
POURQUOI SE PRIVER DE 50% DES TALENTS ?

FRANCE  DIGITALE

France
Universités

Inria

Inria
La Fondation

num
eum

* onisep

Sif
Société
informatique de France

TALENTS DU
NUMÉRIQUE

AVEC LE SOUTIEN


GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Les Trophées NSI

**Le concours pour les élèves
en spécialité NSI**



LE CONCOURS

Les Trophées NSI récompensent des projets informatiques réalisés par les élèves durant l'année scolaire dans le cadre de l'enseignement de spécialité « numérique et sciences informatiques » (NSI).

Qui peut participer ?

Ce concours s'adresse aux lycées publics d'enseignement général, d'enseignement privé sous contrat avec le ministère de l'Éducation nationale, ainsi qu'aux lycées français à l'étranger rattachés au réseau de l'AEFE.

Tous les élèves de première et de terminale en spécialité NSI peuvent participer à ce concours. Le projet doit impérativement refléter le programme de NSI et les compétences acquises en classe. Les projets personnels ne sont pas admis.

Les enjeux ? Valoriser la spécialité NSI pour donner envie aux jeunes et inciter les filles !

Les contenus produits par les lauréats constitueront une ressource mobilisable pour renforcer l'attractivité de la spécialité NSI, casser les idées reçues et faciliter la promotion de cette discipline pour les rentrées suivantes.

1

Retour sur l'édition 2024

2

3



LES CHIFFRES CLÉS

2022

- 21 territoires représentés.
- **209** projets déposés.
- 93 projets d'élèves de Première.
- 116 projets d'élèves de Terminale.
- **644** élèves mobilisés,
dont 16% de filles.

+ 25%

2023

- 18 territoires représentés.
- **262** projets déposés.
- 140 projets d'élèves de Première.
- 122 projets d'élèves de Terminale.
- **817** élèves mobilisés,
dont 17% de filles.

+ 32%

2024

- 22 territoires représentés.
- **347** projets déposés.
- 189 projets d'élèves de Première.
- 158 projets d'élèves de Terminale.
- **1046** élèves mobilisés,
dont 17% de filles.

UNE BELLE MOBILISATION !

52 personnes ont participé bénévolement à l'évaluation et à la sélection des lauréats 2024 !

ENTREPRISES



ÉTABLISSEMENTS DE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



ASSOCIATIONS



RECHERCHE



SERVICES DE L'ÉTAT



LES POINTS FORTS

Les apports du concours

- Source de motivation pour les élèves : mener à bien un vrai projet, en quasi autonomie, sur une longue durée.
- Le rendu de projet est très formateur pour les élèves.
- La mise en valeur de la matière et du travail de nos jeunes.
- Le dossier (les parties proposées étaient intéressantes et demandaient une réflexion aux lycéens).
- Beaucoup de projets et d'élèves très investis dans leur projet !

Les ressources disponibles

- La plateforme de dépôt avec les éléments bien séparés.
- Les réunions d'informations et les ressources mises à disposition. Le site internet très compréhensible pour les élèves.
- La présentation du concours avec la version enseignante et élève (guide de préparation).
- Plus facile de déposer les projets/vidéos grâce aux apps des communs numériques.

L'organisation du concours

- Bonne organisation : chaque année de mieux en mieux. Bravo !
- Le retour des membres du jury pour les lauréats et les nominés lors de la sélection nationale.
- Les 2 niveaux : académique et national permettent de distribuer plus de prix et donc d'encourager plus d'équipes d'élèves.
- La disponibilité de l'équipe organisatrice : réponse rapide, déblocage des situations, équipe arrangeante.
- Plus de communication de la part du rectorat que les années précédentes (merci !)
- L'organisation : les jalons laissaient le temps de faire correctement, le site était facile d'utilisation.

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Moyens humains

- Absence de compétence technique dans l'équipe de coordination (1 personne).
- Instruction des dossiers chronophage : 1 seule personne pour vérifier 350 dossiers en 2024 (environ 3/4 jours).
- Difficulté à mobiliser des jurys lors des sélections territoriales : évaluation chronophage et non rémunérée.
- Méthodes d'apprentissage et niveaux en informatique hétérogènes parmi les enseignants de NSI.
- Grande agilité exigée : 30% des dossiers ont été déposés dans les dernières 24h lors de l'édition 2024.

Moyens matériels

- Disparités entre les régions et les établissements scolaires (équipement à disposition).
- Opacité du programme de NSI, notamment concernant les bibliothèques, frameworks autorisés.

Moyens financiers

- Un budget limité et contraint pour répondre favorablement à toutes les demandes d'évolutions.
- Les évaluateurs territoriaux et nationaux ne sont pas rémunérés pour la relecture des projets.
- Dotations territoriales facultatives, à la charge des académies.

Divers

- Répartition sexuée des tâches dans les équipes mixtes : les filles s'occupent toujours de la gestion de projet, de la vidéo, du design et désormais de la documentation technique. Très peu de filles en charge de la programmation !
- Mobilisation plus faible des élèves de Terminale.

1

2

En route pour 2025 !

3



Édition 2025

4ème

édition

31

territoires

6

prix décernés

**06/01
10h**

**Ouverture des
inscriptions**

**28/03
18h**

**Clôture des
candidatures**

**31/03 >
05/04**

**Instruction des
dossiers**

**07/04 >
09/05**

**Sélections
territoriales**

**12/05 >
06/06**

**Sélections
nationales**

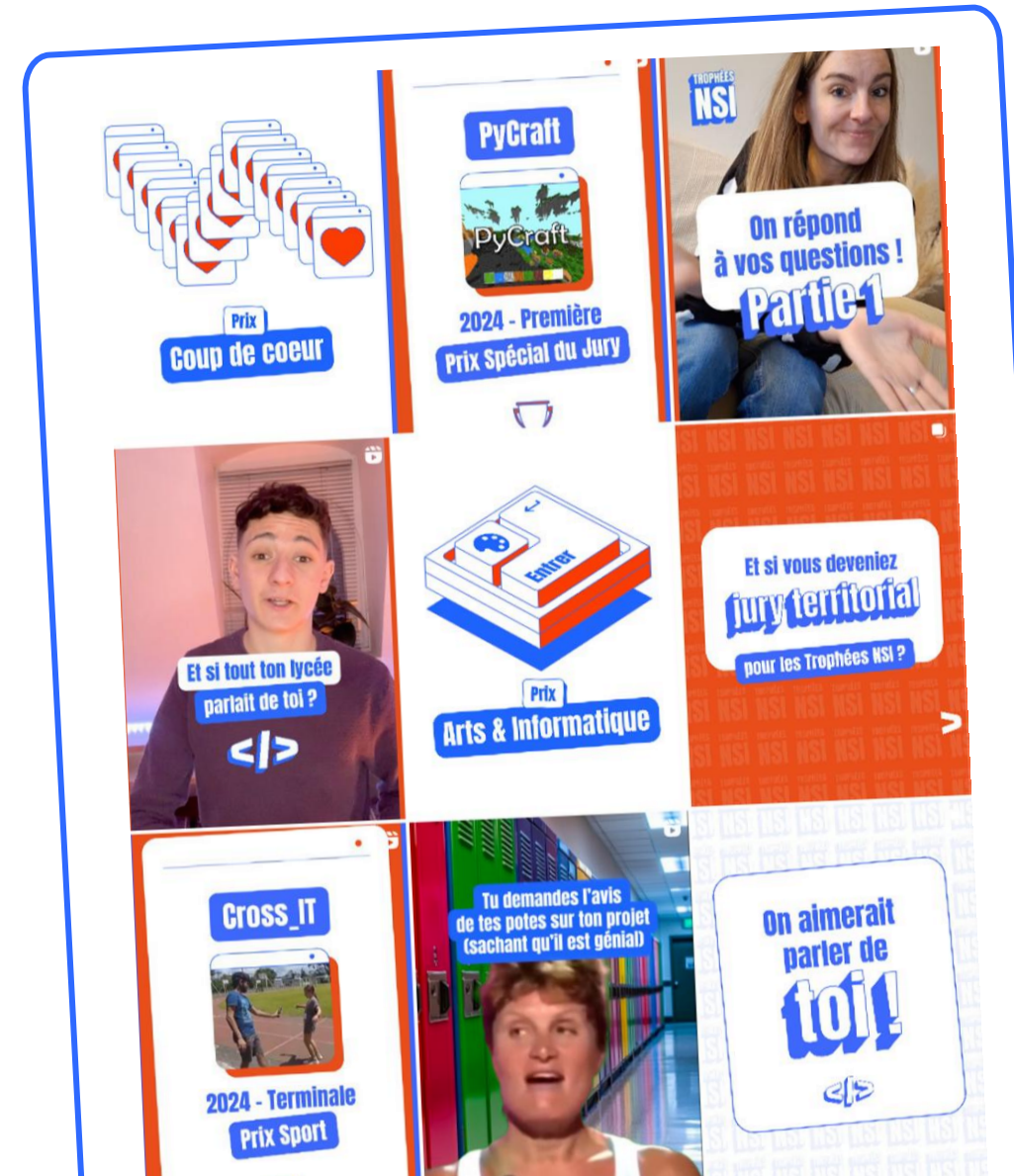
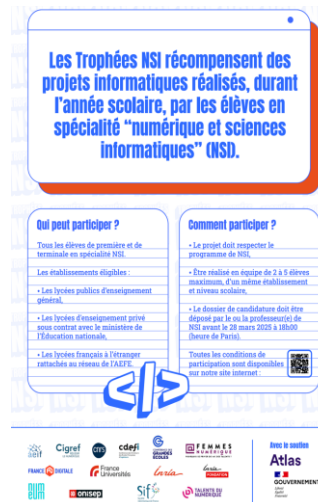
**10/06
14h**

**Finale
nationale**

LE DISPOSITIF DE COMMUNICATION

Tous les établissements qui proposent la spécialité NSI ont reçu un kit de communication papier comprenant 2 affiches A3 + 5 flyers A5.

Environ **1400 enveloppes** ont ainsi été distribuées aux rectorats académiques pour permettre à tous les élèves de connaître ce concours.



1

2

3

Nous avons besoin de vous !



Devenir membre du jury

Les membres des jurys territoriaux désignent les équipes lauréates dans chaque catégorie de prix. Seuls les lauréats territoriaux sont éligibles aux prix nationaux. Les membres des jurys nationaux désignent les lauréats nationaux pour les 6 prix.

Les profils recherchés :

- Professeurs de NSI.
- Formateurs/Formatrices d'informatique dans l'enseignement supérieur.
- Professionnels/Professionnelles du numérique.
- Étudiants/Étudiantes en cursus informatique.
- Chercheurs/Chercheuses en informatique.

Les missions

- Prendre connaissance de chaque dossier de candidature : résumé du projet, commentaire du professeur, présentation du projet, démonstration vidéo, dossier technique.
- Vérifier le fonctionnement du projet, la qualité et la structure du code, la documentation technique.
- Évaluer les projets selon la grille d'évaluation fournie.
- Participer à la réunion de délibération avec les autres membres du jury pour échanger sur les projets et sélectionner les lauréats.



Les prix

Les élèves concourent pour les mêmes prix, mais dans la catégorie relative à leur niveau scolaire. La répartition par prix est effectuée lors des sélections territoriales.

3 catégories de prix seront attribuées en 2025 :

- Prix thématique.
- Prix coup de cœur.
- Prix du meilleur projet.

Les élèves n'ont pas obligation de présenter un projet dans le thème de l'année !

Annonce du thème :

Arts & Informatique

Édition 2025

Les modalités pratiques

Temps moyen par projet : 30 min

Assurez-vous de votre disponibilité durant toute la phase de sélection !

- Du 7 avril au 9 mai 2025 pour la sélection territoriale.
- Du 12 mai au 6 juin 2025 pour la sélection nationale.

Le nombre total de projets à évaluer sera communiqué début avril. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 28 mars 2025, 18h (heure de Paris).

L'évaluation et la délibération peuvent s'organiser à distance. Cette mission n'est pas rémunérée.

Inscrivez-vous dès maintenant !

La Semaine du numérique et des sciences informatiques

Du 2 au 7 décembre 2024

Partout en France

Suscitons des vocations
auprès des jeunes !

</>
LA SEMAINE
DU NUMÉRIQUE
ET DES SCIENCES
INFORMATIQUES NSI

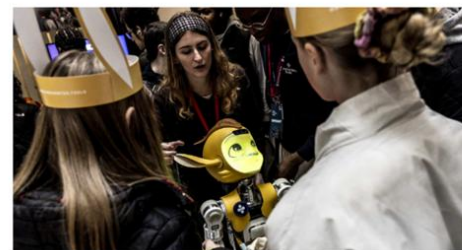


LE BILAN

250 événements

432 rendez-vous organisés

20 000 jeunes touchés



LES FAITS MARQUANTS

Typologie des structures mobilisées

- Baisse de la mobilisation des entreprises. **Seulement 7 entreprises mobilisées !**
- Forte implication des écoles spécialisées (38,8% des structures VS 8,4% d'écoles ingénieurs).
- Mobilisation relativement stable des associations (10,8%), universités (3,6%), centres de recherche (5,2%) et des lycées (15,2%).
- Augmentation timide de l'implication des collèges (1,6%).

Typologie des événements

- 18,4% des événements proposés sont des Journées Portes Ouvertes.
- Baisse des témoignages dans les classes (14%) au profit des conférences, débats (15,2%).
- Augmentation des formats ludiques et interactifs : ateliers (31,2%), jeux & escape game (10%).
- Très peu de visites organisées par les entreprises pour cette édition 2024.

L'organisation globale

- Plus forte mobilisation des régions = meilleure hétérogénéité.
- Les disparités régionales restent toujours assez fortes.
- Les événements organisés par les écoles spécialisées peuvent aussi fausser les chiffres = très forte mobilisation d'écoles présentes dans plusieurs départements.
- Meilleure implication des départements et régions d'Outre-Mer : Martinique, Guadeloupe, La Réunion.

LE DISPOSITIF DE COMMUNICATION

Un dispositif de communication complet pour amplifier l'impact de la Semaine du numérique et des sciences informatiques !

- Le site internet : **semaine-nsi.fr**
- Le [kit de communication](#)
- Un **guide de communication** qui comprend des conseils de communication.
- Un **guide pratique d'utilisation** de la plateforme.
- La **foire aux questions**.
- Les enregistrements des **réunions d'informations** (avril et octobre).
- La rediffusion du **talk de lancement** du 7 novembre.
- La présence sur les réseaux sociaux : **LinkedIn, Instagram + Tik Tok, Snapchat**.
- Des relations presse activées de septembre à décembre, en collaboration avec Hopscotch.

LES RELATIONS PRESSE



« Tous les métiers du numérique recrutent »

Orientation. En pénurie de main-d'œuvre depuis des années, ce secteur en croissance propose quatre-vingts métiers différents.

Entretien

Rémi Ferrand,
délégué général
de l'association
Talents du
numérique.



L'association Talents du numérique a été créée il y a vingt ans pour remédier à une pénurie de main-d'œuvre. Pourquoi les besoins sont-ils toujours aussi grands ?

Parce que c'est un secteur en croissance. Ingénieur en informatique, c'est le métier pour lequel on attend le plus grosse création nette d'emplois, d'ici à 2030, devant le secteur du service à la personne par exemple.

Pourquoi le secteur n'attire-t-il pas assez ?

Il faut déconstruire les fausses représentations, notamment celle du geek, seul derrière son ordinateur isolé. On fonctionne en mode projets, en équipe, avec des collègues, des clients. Il faut des compétences techniques et scientifiques mais aussi être à l'écoute, pédagogue, diplomate, savoir communiquer.

L'objectif de la Semaine du numérique et des sciences informatiques est donc de mieux faire connaître ces métiers ?

Oui ! La première édition, en 2023, a touché 18 000 jeunes, à travers des rencontres, des interventions en classe, des conférences... La deuxième édition aura lieu du 2 au 7 décembre, dans toute la France. C'est parfois compliqué de sortir des grandes villes, mais dans l'Ouest, on aura des interventions à Mortax (Finistère), à Pontivy (Morbihan)... On commence à essaimer.

Quels sont les métiers qui recrutent ?

Tous ! Il y a plus de quatre-vingts métiers dans le numérique. Celui de développeur codeur est le plus emblématique et pourvoyeur d'emplois mais on cherche aussi beaucoup d'experts, en cybersécurité, en intelligence artificielle, des chefs de projet...

Il faut forcément faire cinq ans d'études ?

Les recrutements se font massivement du bac + 3 à bac + 8. Environ 60 à 70 % sont réalisés à bac + 5. Comme il y a 10 000 à 20 000 créations d'emploi par an, ça fait quand même du monde embauché à bac + 3 ou moins !

Recueilli par
M. L. L.

Nuit

Dans la nuit de jeudi à vendredi, 60 étudiants participeront, sur le campus de CESI Brest, à la nouvelle édition de « La Nuit de l'Info », un concours national organisé dans le cadre de la semaine du numérique et des sciences informatiques. Répartis en 14 équipes, les participants doivent développer une application web avant le lever du soleil et en lien avec le thème de l'édition 2024, dévoilé le jour même. Ils seront également invités à relever un des défis proposés par des entreprises partenaires du concours.



OCCITANIE

La Semaine du numérique et des sciences informatiques de retour

Du 2 au 7 décembre 2024, la Semaine du Numérique et des Sciences Informatique fera escale en région Occitanie. Ce rendez-vous, qui rassemble les mondes académique, associatif et économique, a pour objectif de faire connaître les métiers et les formations menant au numérique et à l'informatique aux élèves de collège et lycée, en recherche d'informations sur leur orientation scolaire. Renseignements sur le site www.semaine-nsi.fr



Entretien

« Travailler dans le numérique et l'informatique, c'est inventer l'avenir »

À l'occasion de la Semaine du numérique et des sciences informatiques (2-7 décembre), Rémi Ferrand, délégué général de l'Association nationale Talents du numérique, décrypte les enjeux d'un secteur recruteur, déjà en pénurie



PENSEZ-Y

→ LA SEMAINE
DU NUMÉRIQUE ET DES
SCIENCES INFORMATIQUES

Elle sera de retour du 2 au 7 décembre. Son objectif ? Faire connaître aux collégiens et lycéens les différents métiers et les formations. Différents événements égraineront la semaine et mailletteront le territoire régional. Il sera notamment possible de participer à la Nuit de l'Info 2024, organisée à Lille dans la nuit du 5 au 6 décembre.

TOUS LES ÉVÉNEMENTS SONT
SUR WWW.SEMAINE-NSI.FR/



« Le défi est d'attirer les jeunes, notamment les jeunes femmes, vers les métiers du numérique » - Entretien avec Rémi Ferrand, délégué général de Talents du numérique



IMAGINONS ENSEMBLE L'ÉCOLE DE DEMAIN



LES RETOMBÉES

- Une forte couverture des partenaires et participants, notamment sur LinkedIn et Instagram.

cf collection de publications qui mentionnent la #SemaineNSI :

<https://raindrop.io/talentsdunumerique/semaine-du-numerique-et-des-sciences-informatiques-2024-50400969>

- L'événement totem Cap sur le numérique à Bercy a rassemblé plus de 600 élèves de collège et lycées, permettant de mobiliser les partenaires engagés en faveur de l'orientation et la formation des jeunes (associations, établissements de formation, entreprises).
- Des structures beaucoup plus autonomes cette année dans l'organisation des événements et la mobilisation des établissements scolaires.



LES POINTS FORTS

L'initiative

- Le projet est intéressant et pertinent.
- Des conférences en ligne accessibles aux établissements hors de France.
- Les différents formats (webinaire) et horaires permettent aux lycées de l'AEFE d'y participer.
- Le thème des projets et la qualité des interventions.
- La période est idéale pour les lycéens de seconde avant les choix de spécialité.
- Une après-midi riche d'échanges et de collaboration entre l'enseignement secondaire et universitaire.

Le dispositif de communication

- Opération nationale & visible.
- Un événement phare au ministère de l'économie et des finances.
- Bonne communication et très bonne lisibilité sur les réseaux sociaux.
- La communication a été réalisée très largement dans les établissements.

L'organisation globale

- L'équipe organisatrice était réactive et coopérative. Très bonne organisation.
- Les informations données suffisamment tôt pour s'organiser et diffuser les informations.
- Réunions d'informations très claires et plateforme très intuitive à prendre en main.
- La facilité de contacter des organisateurs via le bouton contact sur la fiche de l'événement.

LES AXES DE PROGRESSION

Améliorer l'expérience sur la plateforme semaine-nsi.fr :

- Simplifier la procédure de dépôt d'un événement.
- Renforcer la visibilité des interventions.
- Améliorer le contenu du site internet.
- Faciliter la gestion des inscriptions.

Poursuivre les efforts de communication :

- Multiplier les réunions d'informations le plus tôt possible.
- Maintenir une régularité sur les comptes sociaux.
- Toucher les médias généralistes.

Encourager tout l'écosystème à se mobiliser durant cette semaine :

- Mobiliser les entreprises et les accompagner dans l'organisation d'actions.
- Renforcer la diffusion auprès des établissements scolaires (collèges, lycées).
- Assurer une bonne hétérogénéité des structures et des événements.

EN ROUTE POUR UNE ÉDITION 2025 !

- **Les dates** : la troisième édition se tiendra du lundi 8 décembre au samedi 13 décembre 2025. L'événement totem « Cap sur le numérique à Bercy » ouvrira cette nouvelle édition, le lundi 8 décembre 2025.
- **L'objectif** : valoriser les débouchés (formations, métiers) du numérique et de l'informatique, afin de susciter des vocations auprès des jeunes.
- **Le format** : une multitude d'actions gratuites et ludiques pour faire découvrir le champ des possibles dans le numérique et l'informatique.
- **Les cibles** : les élèves de collège et de lycée, les prescripteurs.
- **Le site internet** : semaine-nsi.fr.

LES MODALITÉS DE PARTICIPATION

Qui peut contribuer ?

Que vous soyez une entreprise, une association, un établissement de l'enseignement supérieur, un centre de recherche, un établissement scolaire ou un professeur... vous pouvez toutes et tous contribuer à cette action !

La Semaine du numérique et des sciences informatiques permet d'aborder des thèmes passionnants et variés pour véhiculer l'image d'un secteur innovant et dynamique !

Qui sont les bénéficiaires ?

- Les collégiennes et les collégiens
- les lycéennes et les lycéens
- les parents,
- le personnel dédié à l'orientation,
- le corps enseignant (toutes disciplines confondues).

La Semaine du numérique et des sciences informatiques s'adresse exclusivement à un public scolaire (collège et lycée) et à l'ensemble de leurs prescripteurs.

Les actions possibles

- Visite d'une entreprise.
- découverte d'un data center,
- visite d'un centre de recherche,
- démonstration d'un outil innovant,
- atelier pratique, initiation,
- journée d'immersion,
- intervention en classe, témoignage,
- conférence, débat,
- forum des métiers, salon d'orientation,
- exposition,
- escape game sur les métiers,
- webinaire,
- ...

3 réunions d'informations se tiendront durant l'année 2025 pour faire connaître cette nouvelle édition et diffuser les éléments de langage : le 7 mars, le 13 juin et le 26 septembre. Renseignements et inscriptions [ici](#).

Talents du numérique

Nouvelle organisation et développement

Nicolas Glady, Président

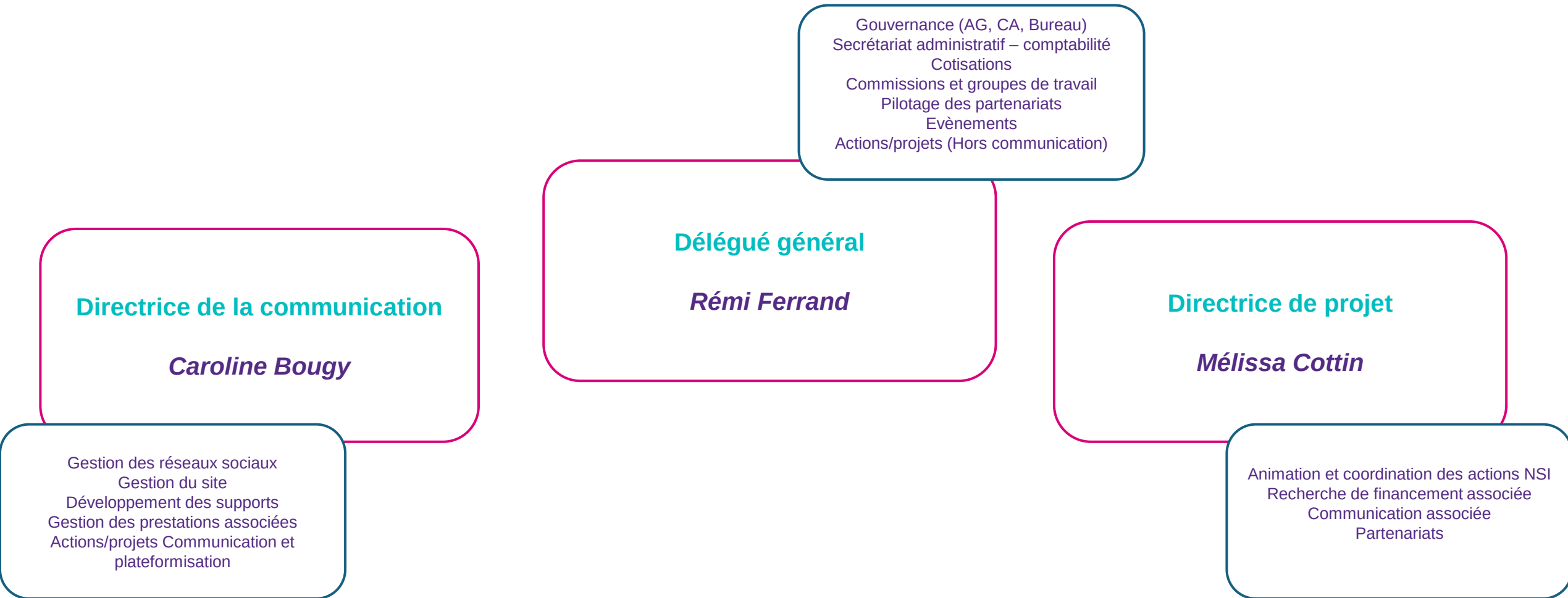


- Rappel de l'objectif de cette démarche: **sécuriser, professionnaliser et envoyer un message à notre écosystème (Décisions CA – Janvier 2024)**
- Constitution d'un groupe de travail (Didier Petitjean et Yves Georgelin) – Restitution lors du CA du 23 janvier 2025.
- Des préalables:
 - **Sécurisation des financements actuels (Campagne TA, Opco Atlas) et développement à prévoir (Sponsoring, partenariats)**
 - **Clarification des périmètres avec Numeum**
 - **Travaux et entretiens préalables (Bureau social, comptable...)**
 - **Un modèle soutenable à court et moyen terme – Des projections budgétaires**

Conclusion - Salarisation de:

- ☐ **Rémi Ferrand – DG au 1^{er} juillet (Temps partiel – 80%)**
- ☐ **Caroline Bougy – Dircom au 1^{er} juillet (Temps plein)**
- ☐ **Mélissa Cottin – Directrice de projet au 1^{er} septembre (Temps plein)**

Organisation - Septembre 2025



Enquête adhérents 2024 et orientations 2025-2026 (CA janvier 2025)



Bilan globalement très positif (34 répondants)

- L'organisation globale de l'association avec notamment ces 5 commissions vous convient-elle ? 100% OUI
- L'organisation (Calendrier, Régularité, Modalité, Animation) de ces commissions vous convient-elle ? 100% OUI
- Le périmètre/le contenu de ces commissions vous convient-il ? 100% OUI

Nouveautés organisationnelles

- Créer une "task force" dédiée au lobbying
- La Commission PostBac/partenariat devient la commission PostBac
- Non création d'une instance dédiée au sujet Mixité/Diversité/Inclusion. Cependant, ces questions seront traitées :
 - Opérationnellement, notamment avec le rapprochement de TechPourToutes (TPT)
 - Dans leur dimension « Affaires publiques »

Nouvelles actions

- Renforcer la visibilité de TDN auprès des académies et des Régions
- Intégrer à terme la dimension européenne
- Sensibiliser les jeunes dès le primaire (Commission Education)

Nouvelles thématiques (Travaux des commissions)

- L'impact de l'IA
 - Sur les métiers émergents/besoins en compétences
 - Sur les modalités de recrutement
 - Sur la formation
- La sobriété numérique
- L'intérêt du doctorat dans l'entreprise
- L'égalité des chances
- L'accessibilité (Commission compétences)
- Des parcours « informatique » dès le collège (Commission Education)

Commission Communication

Charlotte Guillemette et Claire Herrenschmidt
Co-présidentes



Développement des interactions sur Meta & TikTok

- Sur Meta : **En 2024 : près de 717,9K.** (En 2023 : 5,6K interactions)
- Sur TikTok : **Bon niveau d'interactions 21,5K, 2,3K heures de vues, 6K vues du profil.** Versus baisse de la portée : évolution de l'algorithme en 2024 + hausse du coût/vue.
- Sur Youtube : plus de vidéos sponsorisées et formats de campagnes variées pour obtenir + de vues : de **34 à 224K vues**
- Utilisation de Pinterest/GMB pour le référencement

3,8M de vues cumulées (Meta, TikTok, YouTube) – sur 11 mois (2024)
8,5M d'impressions (Meta, TikTok, Pinterest)
3,5M de couverture (M/T/P)





Forte représentation des 18-34

Sur **Meta** : 37% de 18-34 / 34% de femmes

Sur **TikTok** : 96,8% de 18-34 / 46,5% de femmes

Sur **YouTube** : 61% de 18-24 / 32,3% de femmes

Sur **Pinterest** : 51,5% de 18-24 / 73,5% de femmes

À noter : - de campagnes ciblées sur les femmes que les années précédentes / axe interactions privilégié

Centres d'intérêt des communautés

Sur **Meta** : découverte métiers / formation & apprentissage / éducation & scolarité / insertion pro / tech / diversité & inclusion / développement durable & éthique / événements & rencontres

Sur **TikTok** : éducation / tech / jeux vidéo / actualités & divertissement / applications

Sur **Pinterest** : majoritairement sujets **éducation** (dont ressources pour enseignants)

générations rassemblées



Présence marquée des sujets liés à l'éducation



Affirmation du site de talentsdunumerique.com

Le site bien positionné sur les mots clés de l'orientation vers le numérique



Un Google Grants en forme

Affichage : 245K

Taux de clic : près de 12% contre 3% en moyenne.
Intérêt pour les sujets. Femmes majoritaires

Rôle du SEO et des RS + marqué

66% des 79K visites issues des moteurs (efficacité du SEO)

14% issues des réseaux sociaux : en hausse

% visibilité sur nos mots clés

✓ talentsdunumeri...	16.39%	🏆
✓ digischool.fr	0.54%	
✓ reussirmavie.net	0.04%	
✓ grandeecolenu...	10.34%	
✓ ij-hdf.fr	0.13%	
✓ studyrama.com	11.74%	
✓ diplomeo.com	6.07%	
✓ concepteursdav...	1.96%	
✓ cidj.com	2.73%	
✓ coteformations.fr	0.67%	
✓ prochorientatio...	0.06%	
✓ cgenial.org	0	
✓ jobirl.com	0.74%	
✓ onisep.fr	24.33%	🏆
✓ letudiant.fr	19.22%	🏆

« orientation numérique »
« ingénieur numérique »
« Bac informatique »
« Emploi numérique »
« Métiers du numérique »
« bac numérique »
« formation informatique »
« bac informatique »
« définition du numérique »
« femmes et numérique » (...)



Inspirer, Expliquer les parcours, informer de l'actu

Bilan 2024 - Typologie

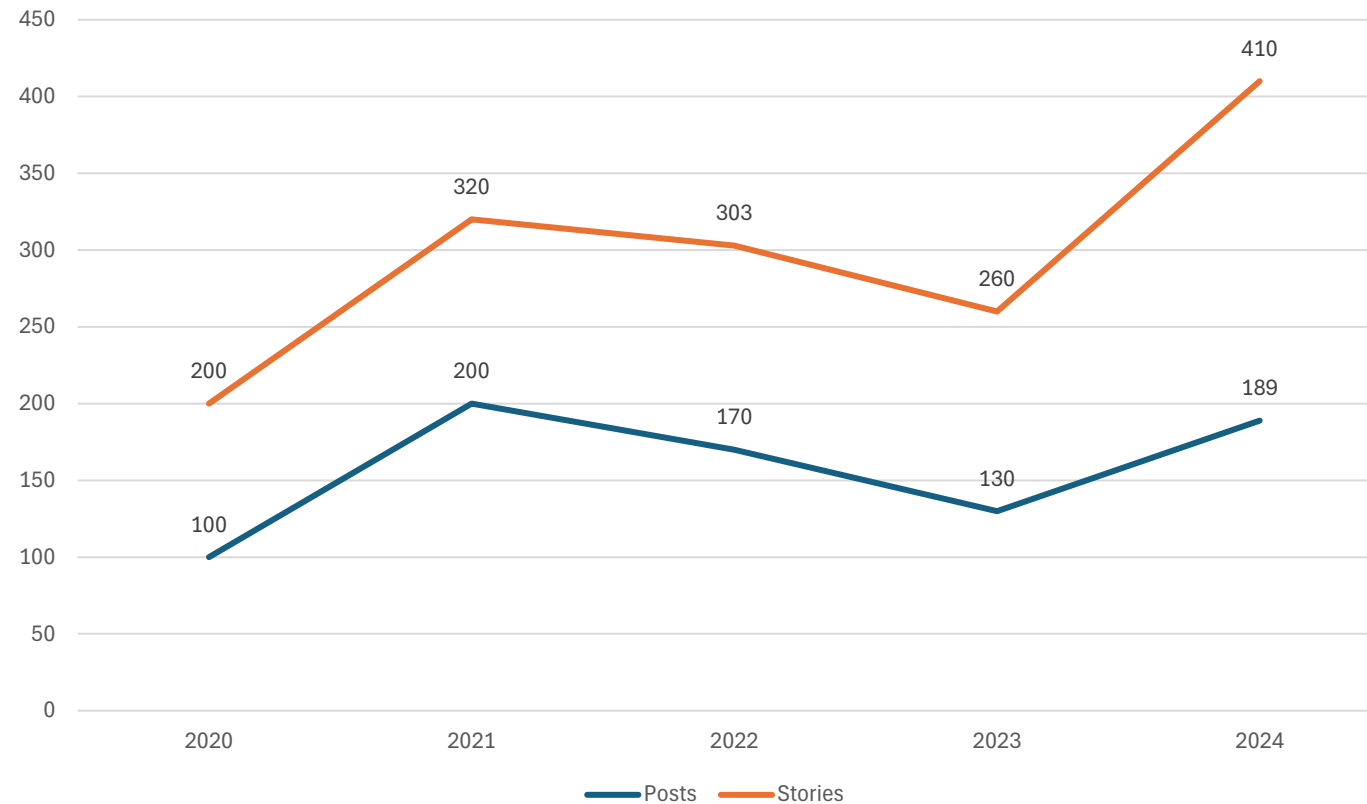
- **Tchat de rue** : Axe orientation vers le numérique marqué (stages, formations...) mais aussi société (environnement, harcèlement, usages...)
- **Tips orientation**
- **Pitche ton parcours**
- **Chroniques étudiantes**
- **Vidéos « maison » actu**
- **Vidéos explicatives tableaux**

Vidéos créées en moyenne:
+/- 50 par an





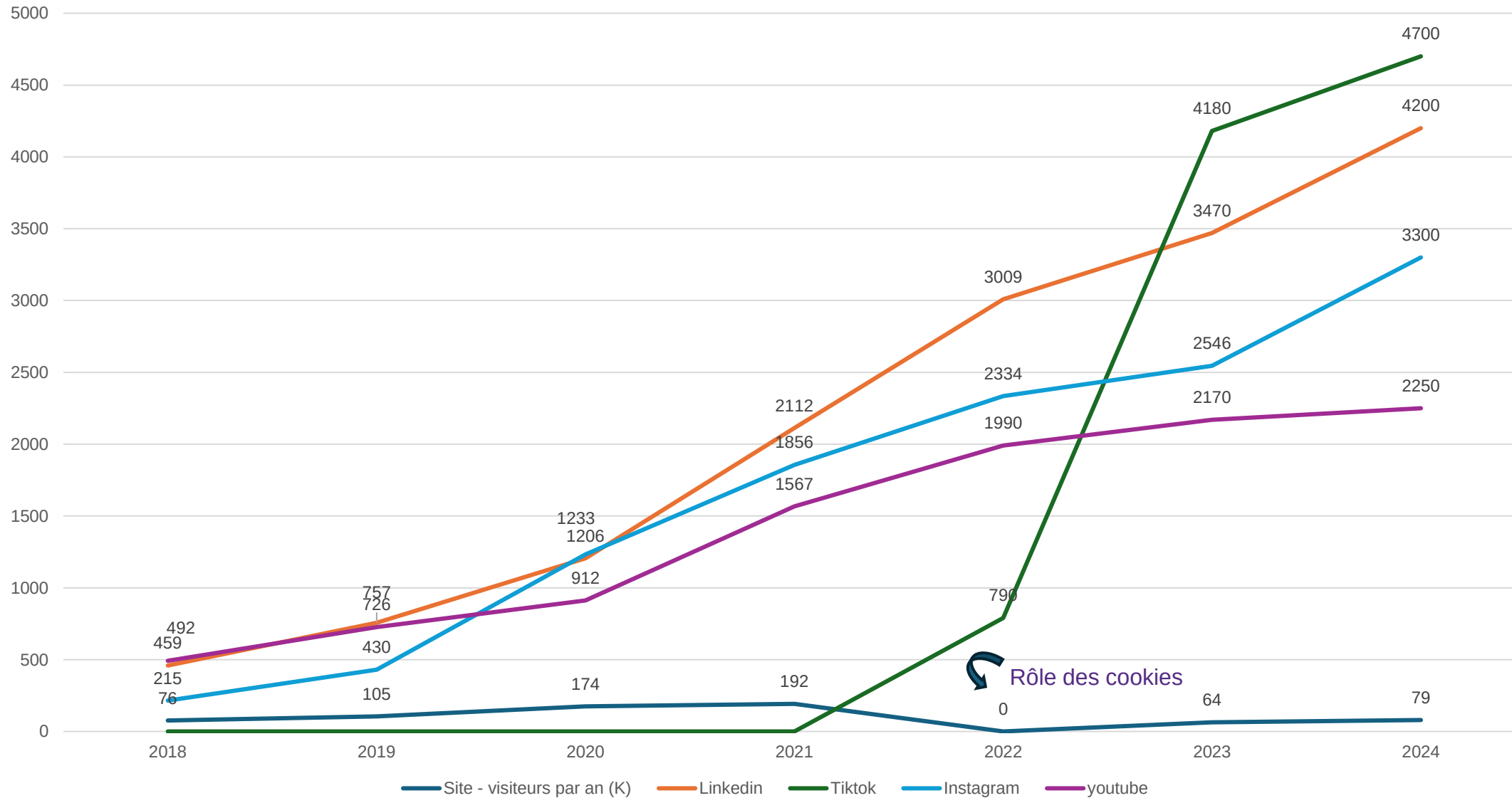
Publications par an sur les réseaux sociaux



Audience (2018-2024)



Audience site et réseaux sociaux TDN



X/FB : stables,
tendance
générale
baissière

X : 15k
Facebook : 41k

Rôle des cookies

Destination numérique (2024/2025 – Conception et promotion)

Un support pour accompagner les prescripteurs...

... pour mieux sensibiliser collégiens et lycéens

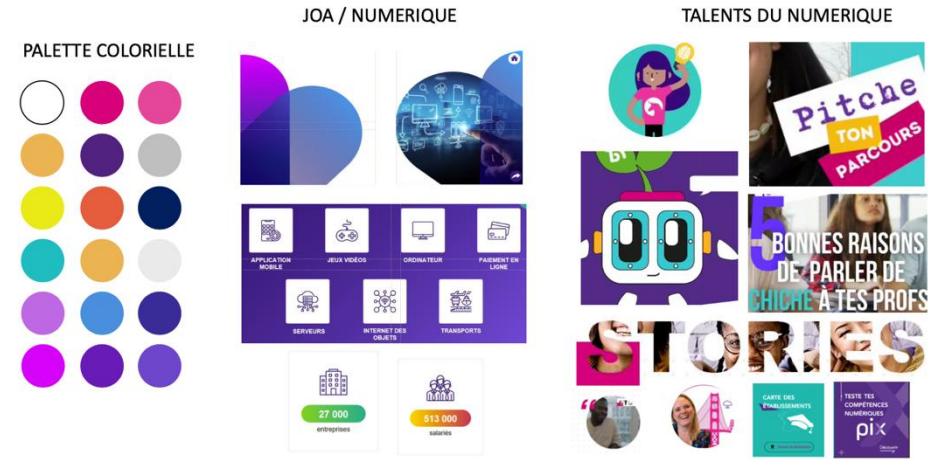
- Un support sur Genial.ly (lien de test – en cours)
- 3 axes : le secteur, les métiers, les parcours + les ressources clés
- Un outil utilisable hors ligne ou en ligne, en progressant dans les questions ou de manière totalement libre, en classe comme sur un forum ou salon.

2025 – Diffusion et promotion

5 Newsletters et 4 webinaires

PROPOSITION DE MOODBOARD

Nous proposons ci-dessous une première approche du moodboard combinant les chartes graphiques JOA et Talents du numérique..





2025 : étape 1 – Analyse et structuration, planning prévisionnel simplifié

- Analyse des projets ayant des similitudes (Concepteurs d'Avenirs, TechPourToutes)
- Inventaire des usages possibles & besoins
- Analyse du site talentsdunumerique.com
- Proposition d'une architecture et préconisation éventuelle de moyens techniques à mettre en œuvre pour tenir compte de ces échanges et recherches, **évaluation budgétaire**.
- Planning prévisionnel simplifié :
 - Fin janvier/mi-février** : identification des agences, rédaction d'un **cahier des charges**,
 - Sélection du prestataire fin mars**
 - **lancement du projet sur avril-fin juin 2025**
 - Première étape de présentation fin juin**, ajustements éventuels, AR de finalisation
 - **Présentation des livrables fin septembre**

2026 : étape 2 – Déploiement

Commission compétences
Frédéric Dufaux et Kamal Hennou
Co-présidents



Objectifs

- Préparer l'avenir des entreprises et des établissements de formation afin de répondre aux attentes de l'économie et de la société en termes de compétences
- Inviter les membres de TDN, leurs collaborateurs à partager les recommandations établies et travaux menés par Talents du Numérique.

Publications 2024

- Les enjeux de l'IA générative en matière de formation et de compétences
- Droit et normes dans les formations du numérique

Programme 2025

- Eco-conception des logiciels



Éthique et écologique (en lien avec le label DD&RS) :

- Impact environnemental ;
- Interactions sociales et santé des utilisateurs ;
- Inégalités, représentations, biais et hallucinations : les hallucinations sont les fausses réponses que peut apporter l'IA, liées aux données d'entraînement. Elles peuvent être biaisées, incorrectes (ex. réponses sexistes, discriminatoires, etc.) ;
- Désinformation et deepfakes : un deepfake utilise l'IA pour générer une image, une vidéo et/ou une voix qui semblent vraies mais sont pourtant fausses.

Technologique :

- Sécurité des données ;
- Coûts des développements, du calcul et du stockage des données (souveraineté).

Juridique :

- Les questions de droit d'auteur (PI);
- Confidentialité des données ;
- Droit à l'oubli ;
- Législation spécifique

Travail :

Sur l'emploi, comme souvent avec le numérique, des destructions et des créations massives sont à prévoir. L'enjeu de la formation des salariés est donc majeur.

À noter : Une nécessaire éducation et sensibilisation des utilisateurs et des consommateurs. Ils doivent être informés des risques et des meilleures pratiques en matière de sécurité afin de se protéger et de prévenir les problèmes.

Impact sur le contenu et la pédagogie des formations



- Assister l'enseignant, en lui permettant de créer du matériel d'enseignement supplémentaire, de générer des exemples pédagogiques ou même de créer des simulateurs d'apprentissage
- Créer du contenu : des leçons, des questions d'évaluation, des simulations et des exemples
- Personnaliser et adapter du contenu
- Créer des scénarios
- Générer du feedback automatique facilitant ainsi l'apprentissage en autonomie



IA générative et éducation : limites et interrogations

- Éthiques tout d'abord, notamment en ce qui concerne la confidentialité des données des étudiants, l'équité dans l'accès à l'éducation, et la transparence dans la prise de décision automatisée
 - En matière d'esprit critique. L'IA générative est potentiellement un enfermement. Il est nécessaire d'avoir conscience des biais et des erreurs pouvant être commises. Il s'agit bien de contrôler, et donc de comprendre, d'analyser, de savoir corriger et non de subir.
 - Vigilance également sur les risques psychologiques et cognitifs
 - En matière d'évaluation et de fraude.
-
- Un objet de réflexion nécessitant la mise en place d'un code de conduite.
 - Une maîtrise des outils d'IA impérative quelle que soit la formation
 - Un changement de paradigme de ce qu'est un professionnel ou une professionnelle du numérique, un enseignant ou une enseignante, et un enseignement.

Commission Education

Didier Petitjean et Thierry Delecolle

Co-présidents



Mission

- Favoriser le développement de la culture numérique chez les jeunes

Publication 2024

- Enseignement informatique/Spécialité NSI : Actions de promotion et Communication/lobbying.

Programme 2025

- Rédaction d'un programme d'informatique pour le cycle 4 (5ème, 4ème et 3ème au collège) avec la Société informatique de France, l'AEIF et l'Inspection générale.
- **Objectif: obtenir un enseignement d'informatique spécifique et autonome des mathématiques et de la technologie au collège.**

Commission Postbac
Maud Lorant et Emmanuel Peter
Co-Présidents



Objectif

- Obtenir des parcours, les diplômes et les dispositifs facilitant l'accès aux métiers du numérique

Travaux 2024

- Travaux sur le système de financement de l'apprentissage, en lien avec Numeum et la Fédération Syntec
- Défense des budgets dans le cadre du PLF 2025 (Tribune avec la CDEFI, la CGE, la CDEFM, Numeum)

Programme 2025

- L'impact de l'IA générative sur nos activités, pédagogie et fonctionnement

OBSERVATOIRE

Fabrice Losson et Yves Georgelin

Co-présidents



Objectif

- Mener des études analytiques sur le secteur numérique, souvent en mode partenarial

Ses membres ont notamment pu travailler sur la question du sens et la perception que les plus jeunes ont des métiers du numérique.

Publication 2024

- Étude et comparaison internationale des efforts pour l'éducation au numérique - déc. 2024

Programme 2025 et 2026

- Enquête quantitative sur les représentations des lycéens, des parents, des enseignants et des demandeurs d'emploi (IFOP)
- Trajectoire des étudiants en science depuis 2013 (Avec la société mathématiques de France – pendant 3 ans)



Tout au long de sa scolarité, un élève français suit environ la moitié des heures d'informatique que ses camarades polonais, anglais et estoniens

- Tout au long de leur parcours scolaire, **les élèves français consacrent seulement 216 heures à des cours d'informatique**, ce qui représente environ la moitié du temps alloué à cette discipline par les élèves polonais, anglais ou estoniens.
- En somme, **un élève français consacre seulement 2 % de sa scolarité à l'informatique**, comparativement à 5 % en Pologne et 5,5 % en Estonie.

De plus, les cours de sensibilisation à la pensée informatique commencent trop tard en France (en 5^{ème}) par rapport à ce que l'on constate dans les pays qui présentent de meilleurs taux d'orientation vers les filières numériques

- En Pologne, au Royaume-Uni, en Estonie et en Finlande, les élèves sont sensibilisés à la pensée informatique dès le CP. Avant la fin de l'école primaire, il est attendu qu'un élève finlandais soit en mesure de "rédiger des programmes courts dans des environnements de programmation simplifiés", tels que Scratch.

L'enseignement numérique obligatoire en France
et à l'étranger en primaire et secondaire
Traitement OLECIO

	Nombre d'heures obligatoires d'enseignement informatique
France	216
Mexique	342
Pologne	418
Royaume-Uni	468
Estonie	473

Au global, l'effort financier français pour l'éducation au numérique est deux fois plus faible qu'au Royaume-Uni ou en Pologne



L'investissement dans l'éducation numérique, un chiffre difficile à obtenir

Un grand nombre d'études internationales se sont penchées sur l'effort réalisé pour l'éducation numérique. Pour autant, l'OCDE conclut, dans son [étude de 2023](#), que la littérature académique n'a pas réussi à fournir de données fiables à ce sujet.

Une estimation construite par Olecio à partir des taux de dépenses dans l'éducation par élève et la part dédiée au numérique dans les volumes d'heures d'enseignement obligatoires

En conjecturant qu'un cours qui pèse pour 1 % des heures obligatoires à l'école reçoit 1 % des dépenses en éducation par élève, il est possible de comparer l'investissement dédié à l'enseignement informatique dans les pays étudiés.

Ainsi, en termes de parité de pouvoir d'achat, **pour 100 euros investis par la France dans l'éducation numérique par élève, la Pologne consacre 186 euros, le Royaume-Uni 212 euros et l'Estonie 210 euros.**

Niveau d'investissement dans l'éducation numérique comparé à l'investissement français

Traitement OLECIO

	Ratio par rapport à la France
France	100
Mexique	33
Pologne	186
Royaume-Uni*	212
Estonie	210

Note de lecture : Pour 100 euros investis par la France dans l'éducation numérique d'un élève, le Royaume-Uni consacre 212 euros.

Comptes 2024 – Budget 2025
Yves Georgelin & Didier Petitjean
Co-trésoriers

Comptes 2024

	Budget 2024	Réalisé 2024
Dépenses récurrentes	339 620 €	338 654 €
Prestations RH	316 120 €	311 580 €
Gestion (comptable...)	4 540 €	2 660 €
AG+ SÉMINAIRES	2 000 €	2 320 €
Frais de représentation DG/PDT	1 500 €	1 577 €
Site Web (SEO, Google Grant...)	20 000 €	20 517 €
Dépenses non récurrentes	383 900 €	260 995 €
Communication	102 500 €	82 584 €
CM/Réseaux sociaux (Création)	42 000 €	34 155 €
CM/Réseaux sociaux (Animation)	21 000 €	23 892 €
CM/Réseaux sociaux (Publicité)	22 000 €	18 000 €
Autres créations (Infographies) et outils	10 000 €	4 737 €
Salon ONISEP et événements	7 500 €	1 800 €
Projets OA (Hors RH)	231 400 €	164 450 €
Actions NSI (RH COM et Outil)	111 000 €	111 000 €
Etude Observatoire	38 400 €	33 000 €
Valorisation ressources et diffusion	60 000 €	- €
Influenceurs N-1	22 000 €	20 450 €
Evenements et projets	50 000 €	13 961 €
Total des dépenses	723 520 €	599 649 €
Total des recettes	657 900 €	680 178 €
Etablissements	106 000 €	125 200 €
Entreprises	108 000 €	108 000 €
Solde Actions N-1	44 000 €	44 000 €
Convention OA	320 000 €	256 000 €
Taxe d'apprentissage	42 000 €	100 008 €
Sponsor	2 500 €	5 970 €
Action NSI (Partenariat)	35 000 €	41 000 €
Compte de réserve (N-1)	66 009 €	66 009 €
Solde	389 €	146 539 €

Dépenses

- Les dépenses récurrentes et non récurrentes ont été contenues
- Les dépenses non récurrentes ont été impactées par notre non présence au salon de l'éducation, le report en 2025 de certaines actions et la non finalisation d'une action dans le cadre de la convention avec l'OPCO Atlas

Recettes

- Très bon recouvrement des cotisations des membres – Nouvelles adhésions
- Très bonne campagne Taxe d'apprentissage. Gain X2.
- Les dépenses et les recettes relevant de l'Opco Atlas sont en trompe l'œil, car le solde parviendra au printemps 2025: report de facturation.

À noter

- Compte d'épargne : 71 278 €
- Livret A : 87 324 €
- Dont produits financiers 2024: 3 179 €

Budget 2025

	Réalisé 2024	Budget 2025	
Dépenses récurrentes	338 654 €	410 463 €	+21%
<u>Prestations RH</u>	311 580 €	201 096 €	
<u>Masse salariale</u>		173 367 €	
<u>Gestion (Comptable...)</u>	2 660 €	6 500 €	
Dont Surcout (Fiche de paye...)		2 000 €	
<u>AG+ SÉMINAIRES</u>	2 320 €	2 000 €	
<u>Frais de représentation DG/PDT</u>	1 577 €	1 500 €	
<u>Site Web (SEO, Google Grant ...)</u>	20 517 €	20 000 €	
<u>DSI (Matériel/logiciel/Telephonie)</u>		6 000 €	
Dépenses non récurrentes	260 995 €	438 000 €	+68%
<u>Communication</u>	82 584 €	95 000 €	
<u>Projets OA (Hors RH)</u>	164 450 €	282 000 €	+72%
Actions NSI	111 000 €	80 000 €	
Etude Observatoire	33 000 €	40 000 €	
Valorisation/diffusion/plateformisation	- €	100 000 €	
Action n-1	20 450 €	62 000 €	
<u>Evenements et projets</u>	13 961 €	61 000 €	
Soutien Evenements et associations	11 000 €	14 000 €	
Action NSI (BIS)	2 961 €	45 000 €	
Autres	- €	2 000 €	
Total des dépenses	599 649 €	848 463 €	+42%
Total des recettes	680 178 €	815 900 €	+20%
<u>Etablissements</u>	125 200 €	116 000 €	
<u>Entreprises</u>	108 000 €	110 000 €	
<u>Solde Actions Opco Atlas N-1</u>	44 000 €	64 000 €	
<u>Convention Opco Atlas</u>	256 000 €	400 000 €	+56%
<u>Taxe d'apprentissage N</u>	93 345 €	70 000 €	
<u>Taxe d'apprentissage N-1</u>	6 663 €	11 900 €	
<u>Sponsor</u>	5 970 €	3 000 €	
<u>Action NSI (subvention, partenariat...)</u>	41 000 €	41 000 €	
Compte de réserve (N-1)	66 009 €	121 539 €	+83%
Solde	146 539 €	88 976 €	

Un budget en forte hausse et excédentaire

Dépenses

- Augmentation des dépenses récurrentes, dues à la salarisation de l'équipe, compensée par une augmentation du temps de travail
- Augmentation des dépenses non récurrentes, avec le projet de plateformisation du site et de diffusion de nos supports

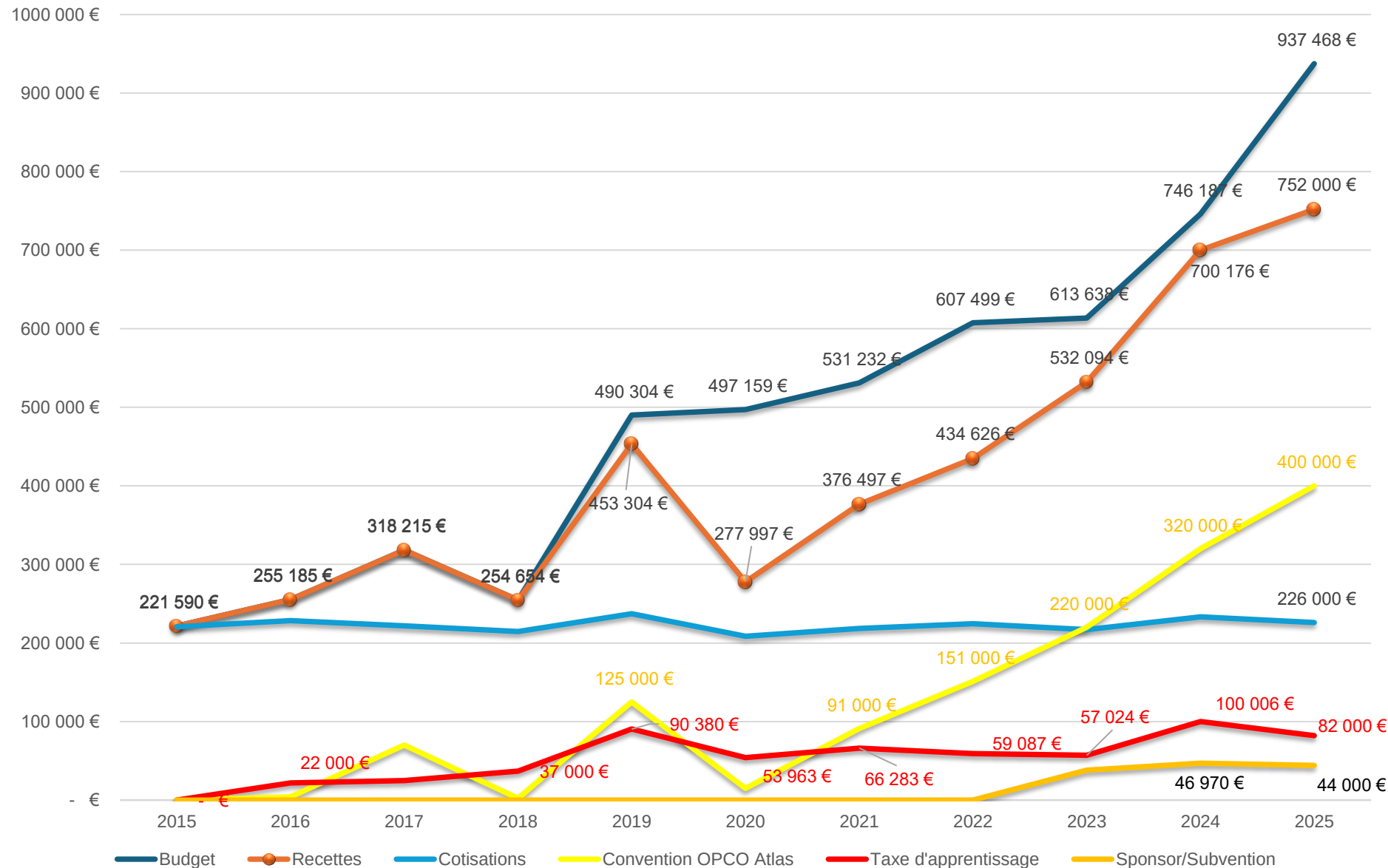
Recettes

- Augmentation de la subvention dans le cadre de la convention avec l'Opco Atlas

À noter

- 25 k€ du solde 2024 ne seront pas versés dans le compte de réserve mais dans nos livrets. Objectif : avoir l'équivalent d'un an de masse salariale en réserve

Budget (Evolution 2015-2025)



Croissance : X4

**Apport essentiel OA
TA : X4,5 (2016-2024)**

**Développement
récent sponsoring
(Actions NSI - 2023)**

Cotisations stables

Résolutions de l'AGO

Nicolas Glady

Président



- Approbation du rapport moral 2024
- Approbation des comptes 2024
- Versement de 25k€ du solde 2024 à l'épargne de TDN
- Création et affectation d'un compte de réserve de 121 538 € au budget 2025
- Approbation du budget 2025
- Cotisations « Entreprises »
 - 100k€ pour Numeum
 - 10k€ pour le Cigref

Renouvellement des cotisations « Établissements »:

- Membre associé: 1 180 €
- Membre titulaire (0 à 99 diplômés): 1 580 €
- Membre titulaire (100 à 199 diplômés): 1 980 €
- Membre titulaire (> 199 diplômés): 2 380 €

Nouveaux administrateurs

Annonce des nominations (Entreprises) et des élections (Etablissements)



- ❑ Tina Beranto, Directrice du recrutement d'Accenture
- ❑ Stéphane Dahan, Directeur du recrutement ingénieur d'Alten
- ❑ Emmanuel Legros, Directeur du recrutement Francede Capgemini
- ❑ Julien Voyron, Directeur du recrutement, de Sopra Steria



- ❑ Claire Herrenschmidt, administratrice de l'ISEP
- ❑ Imed Boughzala, Directeur, ENSIIE
- ❑ Christophe Gravier, Directeur, Telecom Saint Etienne
- ❑ Christophe Lerouge, Directeur, IMT Atlantique
- ❑ Emmanuel Peter, Directeur de la Formation, EFREI
- ❑ Vincent Six, DGA, IMT Nord Europe

Conclusion
Nicolas Glady
Président



**TALENTS DU
NUMÉRIQUE**

DES MÉTIERS
D'AVENIR
POUR UN MONDE
À INVENTER

Merci de votre présence !

www.talentsdunumerique.com